

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Qu'est-ce que les RDD ? Ce sont les résidus domestiques dangereux et on les retrouve dans presque toutes les résidences. Ce sont des produits chimiques identifiés corrosifs, explosifs, inflammables et/ou poison.



Corrosif



Explosif



Inflammable



Poison

Ceux-ci ne doivent pas être disposés dans les ordures ménagères ni dans les toilettes, les éviers ou les égouts sanitaires. L'idéal est d'entreposer les RDD dans un endroit hors de la portée des enfants et à l'abri de la chaleur et du froid.

Que faire avec les Résidus Domestiques Dangereux (RDD) ?

Peinture usagée, en pot ou en aérosol, pneus avec jante (il y a des frais), batteries d'auto : Ces RDD sont ramassés à la collecte annuelle organisée par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel qui a habituellement lieu au mois de mai.

Peinture usagée : voir les endroits dans le communiqué de la collecte des encombrants

Huile d'automobile usagée : vous pouvez aller la porter chez Canadian Tire.

Piles domestiques, téléphones cellulaires et cartouches d'encre : vous pouvez les déposer à l'Hôtel de ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 700, rue Montcalm.

Exemples de résidus domestiques dangereux :

| | | | |
|---------------------------|-----------------------------|------------------------|------------------------|
| Adhésifs | Aérosols | Agents de blanchiment | Antigel |
| Batteries d'auto | Bouteilles de propane | Briquets | Carburant diesel |
| Cartouches de butane | Cire/polir à plancher | Colles | Essence |
| Ethanol | Fertilisants | Herbicides | Huile/filtres à moteur |
| Insecticides | Kérosène | Matériaux d'étanchéité | Mercure (thermomètre) |
| Nettoyants à four | Peinture | Pesticides | Poudres insecticides |
| Produits d'entretien | Produits d'entretien d'auto | Produits de nettoyage | Produits désinfectants |
| Rasoirs, lames | Réservoirs de propane | Teinture, verni | Tubes fluorescents |
| Vernis à ongle/dissolvant | | | |

À noter que les médicaments, les seringues et les aiguilles sont des déchets médicaux que l'on peut laisser dans la plupart des pharmacies et que les fusées de détresse et les munitions doivent être remises au poste de police local.